

Le boiler électrique

Si vous produisez votre eau chaude sanitaire avec un boiler électrique, c'est probablement l'appareil électrique ayant la consommation énergétique la plus élevée.

1^{ère} Solution: couverture isolante au chauffe-eau



Réduction des pertes chaleur	En pourcentage
En mode veille	De 25% à 45 %*
L'efficacité énergétique en mode normal	De 4% à 9 % *

*Selon le type de couverture isolante et de l'ancienneté du chauffe-eau

2^{ème} Solution: Régler la température d'eau-chaude aux alentours de 60°

A cette température, vous diminuez et supprimez le risque de développement de la légionellose. Au niveau du confort, cette température est tout à fait suffisante

Température la plus convenable et la moins chère en ne prenant pas de risque de légionellose	Min 56 à 60 °
--	---------------

3^{ème} Solution: Mettre un manchon d'isolation sur les tuyaux de chauffage pour l'eau chaude



	Où ?
Isoler les tuyaux d'eau chaude à l'aide de manchons	Dans les pièces non chauffées : le garage, la cave

Cette technique permet de diminuer la perte de chaleur dans les tuyaux d'eau chaude et vous permettra de faire des économies d'énergie.

4^{ème} Solution: Ajouter une minuterie ou programmateur.

Le chauffe-eau fonctionne en continu pour que la réserve d'eau soit chaude de jour comme de nuit. En utilisant une minuterie, vous décidez du moment où l'eau doit être chauffée et ainsi faire des économies.

(Attention vérifier la puissance de votre chauffe-eau en règle générale qui est de 1500 w à 3200 watts. Afin d'éviter un risque d'incendie, prenez une minuterie d'une puissance de min 3500 watts)



5^{ème} Solution: Mettre un compteur bihoraire



Ce type de compteur est intéressant si vous dépassez plus de 3500 kWh par an. Le gain peut être en moyenne de 50 € /an (le gain varie selon le fournisseur d'électricité, le gestionnaire de réseau et l'utilisation de vos appareils).

Tableau de comparaison.

Le tarif	Les jours	Le prix
Tarif bihoraire	Le tarif en heures de nuit(22 à 7h) & week-end (du vendredi 22h au lundi 7h) et les jours fériés légaux	0.22€ par kWh (moins cher 18 %)
	Le tarif en heures de jour	0.28 € par kWh (plus cher 5 %)
Tarif normal	/	0.26 € par kWh

Moyenne selon test achats

Ce compteur incite donc à faire fonctionner certains appareils ménagers (lave-vaisselle, machine à laver, séchoir ou encore chauffage à accumulation) à des moments où l'électricité est la moins chère.

Si vous voulez mettre un bihoraire

→ En Région Wallonne, les frais de pose varient de 150 à 500 € (hors TVA)

Attention : certain gestionnaire de réseau demande une attestation de conformité de l'installation électrique.

Nous nous tenons à votre disposition lors des permanences le mardi de 9h à 11h à l'Antenne administrative à Le Bizet ou le vendredi de 9h à 11h au CPAS à Comines ou sur rendez-vous.

CPAS Comines-Warneton, rue de Ten-Brielen, 160 à 7780 Comines

Bourgeois Julie, assistante sociale : 056/39.39.16 Denecker Amaury, Tuteur énergie : 056/39.39.62